

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS HANDI-AVIRON ET CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 01 ET SAMEDI 02 AVRIL 2016

CAZAUBON

1. CALENDRIER

Les engagements se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.

- Mercredi 23 mars 16h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 25 mars 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Jeudi 31 mars 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

HANDI AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – SÉNIOR – distance de course : 1 000 m – finales le samedi 2 avril

12	SF1x LTA-PD	14h20	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
13	SH1x LTA-PD	14h20	1 rameur en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
14	SF2- LTA-PD-VI	14h30	2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameuse handi et 1 guide (homme ou femme valide)
15	SH2- LTA-PD-VI	14h30	2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
16	SF1x AS	14h40	1 rameuse en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x AS	14h40	1 rameur en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x TA	14h50	1 rameuse en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x TA	14h50	1 rameur en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF1x LTA-ID	15h00	1 rameuse en couple - aviron adapté	(Embarcation libre) - Critérium
21	SH1x LTA-ID	15h00	1 rameur en couple - aviron adapté	(Embarcation libre) - Critérium

3. REMARQUES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif en dernière page.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le jeudi 31 mars avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : handicaps@avironfrance.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 01 avril à partir de 14h30 séries qualificatives handi-aviron et aviron adapté
- Samedi 02 avril à partir de 14h30 finales handi-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr

<http://www.barbotan-cazaubon.com> ou <http://www.barbotan-cazaubon.com/dormir.html#.VIJE9Nakahl>

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



CHAMPIONNATS DE FRANCE J18, SÉNIOR ET HANDI-AVIRON BATEAUX COURTS ET CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ

Système de qualification

- Bateaux qualifiés :
 - 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel ;
 - D'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs ;
- Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants :
 - 18 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant moins de 25 partants ;
 - 24 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant 25 partants ou plus ;
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 participants	parcours contre la montre 1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale • finale A directe
de 7 à 14 participants	parcours contre la montre 2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> • les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés pour les séries • les 3 premiers en finale A (dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A) • les autres en finale B (à partir de 8 partants)
de 15 à 18 participants	parcours contre la montre 3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 4 premiers en demi-finale • les autres en finale C (à partir de 14 partants) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 19 participants	parcours contre la montre 4 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 3 premiers en demi-finale • les 4^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5^{es} et 6^{es} en finale C • les autres en finale D (à partir de 20 partants) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 14 participants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 participants.

Système de 15 à 18 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF1 1-S1 1-S2 2-S3 3-S1 4-S2 4-S3	DF1 1-S1 1-S3 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	FA 1-DF1 2-DF1 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF2 1-S3 2-S1 2-S2 3-S2 3-S3 4-S1	DF2 1-S2 2-S1 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	FB 4-DF1 5-DF1 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF1 1-S1 1-S4 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	DF1 1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	FA 1-DF1 2-DF1 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF2 1-S2 1-S3 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	DF2 1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 3-S1 3-S3	FB 4-DF1 5-DF1 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque : finale D à partir de 20 participants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries

Points de classement

Championnats de France d'aviron indoor et Open

Seuls les participants licenciés FFA marquent des points.

À l'issue des championnats open, un classement composé uniquement des équipes licenciées FFA est publié.

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points attribués		
	Individuel	Équipe LTA-ID jeunes	Équipe LTA-ID adultes
1	20	15	15
2	18	13	13
3	16	11	11
4	14	9	9
5	13	8	8
6	12	7	7
7	11	6	6
8	10	5,5	5,5
9	9	5	5
10	8	4,5	4,5
11	7	4	4
12	6	3,5	3,5
13	5	3	3
14	4	2,5	2,5
15	3	2	2
16	2	1,5	1,5
17 à n	1	1	1

Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts handi-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2- (*)			
Finale A (de 1 à 6)		Finale B (de 7 à 12)	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

Critérium national aviron et handicaps

Courses hors championnats des Championnats de France bateaux courts.

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux handi-aviron.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au Championnat du Monde handi-aviron ou aux Jeux Paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du diplôme éducateur fédéral « handicaps ». Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

La thématique « aviron et handicaps » regroupe l'handi-aviron (handicap physique et visuel) et l'aviron adapté (handicap mental et psychique).

1. ABRÉVIATIONS

- AS : bras et épaules (Arms and Shoulders);
- TA : tronc et bras (Trunk and Arms);
- LTA : jambes, tronc et bras (Legs, Trunk and Arms);
- PD : handicap physique (Physical Disability);
- VI : handicap visuel (Visual Impairment);
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Handi-aviron

Une session de classification a lieu 3 fois par an, la veille :

- Des Championnats de France d'aviron indoor;
- Des Championnats de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté;
- Et du Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@avironfrance.fr ou 01 45 14 26 61

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tous les rameurs malvoyants doivent porter des lunettes zéro vision dès l'embarquement et jusqu'au retour au ponton.

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs AS. Ils doivent effleurer la surface de l'eau de chaque côté lorsque le rameur est en position de sécurité. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs AS et TA.

Les sangles sont obligatoires au dessus des genoux pour les rameurs AS et TA ainsi que sous la poitrine pour les rameurs AS. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs AS et TA sont des bateaux handi-aviron, type canoë, homologués par la FISA : voir site FFA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs LTA sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ LTA-PD-VI et les 4Yx/+ LTA-ID doivent être composés d'au moins une femme.

Pour les épreuves du chemin de sélection, les 2- LTA sont composés d'un rameur « handi » et d'un rameur valide (guide). Le guide peut être un homme ou une femme. Si c'est un homme, l'engagement du bateau sur le serveur fédéral se fera en SH2- LTA pour des raisons informatiques. Ces équipages seront replacés dans leur épreuve officielle par la FFA après clôture des engagements.

Le barreur des 4+ LTA-PD-VI et 4Yx/+ LTA-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 50 kg.

Les mixtes de club sont autorisées pour le Championnat de France bateaux courts handi-aviron et le Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

La pratique en couple LTA (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ».

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de LTA-VI et plus de 25 % de LTA-VI B3. Ils ne peuvent donc pas participer en 1x et les VI B3 ne peuvent pas participer en 2x.

Distances de courses

- Tête de rivière :
 - 6 000 m pour les LTA-PD-VI;
 - 3 000 m pour les AS, TA et LTA-ID;
- Course en ligne : 1 000 m pour tous;
- Sprints : 500 m.

Temps pronostics

	Homme	Femme	Mixte
1x AS	4'33"	5'11"	
1x TA	4'10"	4'30"	
2x TA			3'50"
1x LTA	3'30"	3'47"	
2x LTA			3'26"
2- LTA	3'13"	3'34"	
4+ LTA			3'12"

Temps handicaps pour les épreuves open sur 1 000 m

	AS	TA	LTA
1x Femme	0	+ 41"	+ 1'24"
1x Homme	0	+ 22"	+ 1'03"
2x Mixte		0	+ 24"
4+ Mixte		0	+ 38"